

dont j'ai déjà parlé plusieurs fois aujourd'hui et qui n'entrent pas dans la somme mensuelle ordinaire.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le président,...

**L'hon. M. Macdonnell:** Monsieur le président, je vois que mon honorable ami se lève à nouveau. Malgré le grand respect que j'ai pour lui, je tiens à lui rappeler certaines paroles d'un ancien chef de notre parti qui me paraissent s'appliquer en ce moment, c'est-à-dire qu'il convient d'avoir égard aux droits imprescriptibles du bon sens.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le ministre des Finances a parfaitement raison quand il dit que depuis des années l'usage veut que ce projet de loi nous soit soumis alors qu'une demi-douzaine de députés tout au plus en ont des exemplaires. Mais nous avions cru comprendre le 10 juin dernier qu'un changement s'était produit. Il me semble qu'à l'avenir il ne devrait pas être trop difficile de faire imprimer un nombre suffisant d'exemplaires de ce bill, qui pourraient être déposés sur les pupitres des députés après la première lecture. Je crois qu'à la longue, nous gagnerions du temps.

**L'hon. M. Fleming:** Il me paraît nécessaire de signaler que des exemplaires de ce bill ont été remis aux porte-parole de tous les partis. C'est ce qui s'est toujours fait. Il n'existe qu'une vingtaine d'exemplaires de ce bill sous cette forme, mais je répète que rien dans ce bill ne nécessite un examen, si ce n'est le montant prévu dans chaque cas. Tous les articles sont les mêmes, sauf le premier et le dernier, et dans chaque cas il est prévu que "sur le fonds du revenu consolidé il peut être versé..."; puis vient la somme et la référence au crédit.

(Rapport est fait du bill qui est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.)

## LE DISCOURS DU TRÔNE

### SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite de la discussion, interrompue le mercredi 16 octobre, sur la motion de M. A. R. Smith (Calgary-Sud) tendant à voter une Adresse à Sa Majesté la Reine en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Coldwell.

**M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggar):** Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, rien n'est pire—sauf peut-être les malaises de Scrooge consignés dans *A Christmas Carol* à propos d'un morceau de fromage non digéré qui lui causa une indigestion—que de garder quelque

[L'hon. M. Fleming.]

temps un discours à moitié prononcé. Cela m'est arrivé aujourd'hui. Je suis très heureux de me débarrasser de ce discours qui m'a préoccupé toute la journée.

J'ai fini hier en disant que le problème des excédents agricoles découlait de la sous-alimentation à l'échelle mondiale, non de la surproduction. De fait, il est encore vrai que les deux tiers de l'humanité se couchent affamés chaque soir.

Où, nous devrions proposer ou songer à proposer des programmes d'envergure mondiale pour accroître la consommation plutôt que pour restreindre la production. De pareils programmes exigeraient évidemment du temps pour déterminer d'importantes modifications.

Nous devons donc envisager la situation à longue échéance de même que la situation à brève échéance qui se pose à nous et, de fait, au monde entier. Ainsi que je l'ai dit hier, nous pensons que la planification sous le contrôle public et qu'une direction officielle dans l'intérêt public sont la seule solution ultime possible.

Ce point de vue, nous le partageons évidemment avec les partis socialistes démocratiques de l'Europe occidentale et du Sud-Est de l'Asie. C'est à cause de cette attitude que nous avons présenté notre amendement à la Chambre hier. Suivant la coutume séculaire, il est vrai qu'un tel amendement est considéré comme une motion de défiance. Dans certaines circonstances, monsieur l'Orateur, je soutiens que cela pourrait être regrettable. Nous avons plutôt l'intention,—et nous l'avons encore,—de saisir la Chambre du principe fondamental d'ordre économique et social sur lequel se fondent notre attitude et notre programme.

En ce qui concerne la planification à l'échelle mondiale, ni le gouvernement précédent ni le gouvernement actuel n'ont appuyé, par exemple, aux Nations Unies, le Fonds de développement économique en vue de permettre à des pays comme l'Inde, Ceylan et le Pakistan,—pour n'en mentionner que quelques-uns qui sont essentiels à la cause démocratique,—d'organiser leur expansion suivant un plan d'inspiration et de direction officielles, bien que ces pays y aient déjà mis la main.

Or, parce que nous n'avons pas appuyé de telles propositions, comme la Banque mondiale des vivres, par exemple, et le Fonds spécial des Nations Unies, que je viens de mentionner, nous avons maintenant, comme aux États-Unis, un excédent considérable de denrées alimentaires.

Ceux d'entre nous qui ont récemment traversé les plaines de l'Ouest savent dans quelle mesure le principal produit de ces prairies